



Unlocking Public and Private  
Finance for the Poor

A large, abstract graphic on the left side of the page consists of multiple concentric, curved lines of varying lengths and thicknesses, some ending in small circles, creating a sense of motion and connectivity. The lines are white and set against the dark blue background.

# APPEL A CANDIDATURE

ETUDE DE FAISABILITE POUR LA  
MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME  
D'IDENTIFICATION UNIQUE  
DES USAGERS DES SERVICES  
FINANCIERS DANS L'UEMOA

# À PROPOS

L'UN Capital Development Fund (UNCDF) facilite l'accès aux capitaux publics et privés par les populations les plus démunies dans les 47 pays les moins avancés du monde (PMA).

Dans le cadre de son mandat de fourniture de capitaux et d'instruments d'investissement, l'UNCDF offre des modèles de financement du «last mile» permettant de débloquer les ressources publiques et privées, notamment au niveau national, afin de réduire la pauvreté et d'encourager le développement économique local.

Les modèles de financement de l'UNCDF ouvrent à travers trois axes, à savoir : 1) les économies numériques inclusives, qui connectent les personnes, les ménages et les petites entreprises aux écosystèmes financiers qui catalysent la participation à l'économie locale et fournissent des outils pour vaincre la pauvreté et gérer leur vie financière ; 2) le financement du développement local, qui permet aux municipalités de dynamiser l'expansion économique locale et le développement durable par le biais de la décentralisation fiscale, du financement municipal innovateur et du financement structuré de projets ; et 3) le financement d'investissements, qui fournit une structuration financière catalytique, une réduction des risques et le déploiement des investissements pour favoriser l'impact des ODD et la mobilisation des ressources au niveau national.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>4</b>	<b>RESUME</b>	
<b>6</b>	<b>INTRODUCTION</b>	
<b>8</b>	<b>CHAMP D'APPLICATION DES TRAVAUX ET LIVRABLES</b>	
<b>11</b>	<b>ÉLIGIBILITÉ AUX CRITÈRES DE CANDIDATURE ET D'ÉVALUATION</b>	
	Pays d'intervention	11
	Critères d'exclusion	11
	Criteres d'evaluation	12
<b>14</b>	<b>PARAMETRES DE L'ACCORD</b>	
	Candidats	14
	Etendue géographique	14
	Durée du projet	14
	Langue	15
	Budget	15
<b>16</b>	<b>EXIGENCES ET PROCÉDURE DE CANDIDATURE</b>	
	Structure de la Candidature	16
	Date limite de dépôt des candidatures	16
	Soumission de la candidature	16
	Processus de sélection	16
	Calendrier	17

# RESUME

L'objectif principal de cette étude est de proposer une approche de mise en place d'un système d'identification unique des usagers des services financiers dans l'UEMOA, qui offrira une opportunité d'accroître l'utilisation des moyens de paiement électroniques et contribuer à améliorer l'inclusion financière. L'approche inclura des scénarii de mise en oeuvre et des recommandations, sur la base d'une analyse des avantages et des inconvénients, ainsi qu'une estimation des ressources nécessaires à son implémentation. Chaque scénario sera accompagné d'une analyse des risques, notamment en termes de violation des données à caractère personnel et de cybercriminalité. De façon spécifique, il s'agira :

- de faire un état des lieux et un diagnostic approfondi des systèmes d'identification existants dans les pays de l'UEMOA, aussi bien ceux résultant des initiatives gouvernementales que ceux provenant du secteur privé, des agences des Nations Unies et/ou des partenaires techniques et financiers ;
- de réaliser un benchmark des systèmes d'identification unique mis en place par les banques centrales au niveau de la CEDEAO, dans les autres pays en Afrique et dans le monde ;
- de proposer plusieurs scénarii de mise en oeuvre du système et suggérer la meilleure option adaptée au contexte de l'UEMOA, au regard des normes internationales, notamment en termes de fiabilité et de sécurité ;
- de proposer une description détaillée du dispositif technique à mettre en place pour opérationnaliser le système d'identification unique ainsi que les prérequis pour sa mise en place ;
- d'évaluer les besoins, en s'appuyant sur l'analyse approfondie des exigences du système proposé pour l'Union ainsi que sur le type d'accompagnement nécessaire pour la conduite du projet ;
- de retracer les interdépendances avec les autres projets similaires en cours au sein de l'UEMOA ainsi que les synergies possibles ;
- de proposer un plan de mise en place du système d'identification unique et un chronogramme de déploiement ;
- d'identifier les risques inhérents à la mise en place du projet ;
- de définir le cadre relatif à l'accessibilité et à la protection des données collectées

- de proposer un cadre réglementaire, institutionnel et de gouvernance du système à mettre en place, en prenant notamment en compte la législation sur les données biométriques de chaque pays de l'Union ;
- d'élaborer un modèle d'affaires susceptible de rendre pérenne la future plateforme d'identification unique et de motiver son adoption par les institutions financières et les opérateurs de transfert d'argent. Ce modèle d'affaires devrait notamment préciser les coûts d'investissement et d'exploitation ainsi que la durée du retour sur investissement escompté.

**Lieu:** L'étude sera menée par une institution (ci-après dénommée) 'Consultant' ou 'Candidat') auprès des pays de l'UEMOA, à savoir, le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo, en étroite collaboration avec la BCEAO et UNCDF.

**Budget:** UNCDF accordera une subvention au candidat ou consortium qui est techniquement conforme aux critères d'évaluation énoncés à la section 3. Les contributions de UNCDF peuvent aller jusqu'à deux cent mille (200,000) dollars USD.

**Candidats éligibles:** Toute institution peut présenter une demande. Les candidats peuvent présenter leur candidature indépendamment ou dans le cadre d'un consortium, à condition que celui-ci ait un partenariat préétabli avant la date de publication du présent appel à candidatures.

Les candidats sélectionnés signeront une convention de subvention avec UNCDF.

Toutes les demandes doivent être soumises par courriel à [uncdf.rfa@uncdf.org](mailto:uncdf.rfa@uncdf.org) au plus tard le 22 janvier 2021 à 23h59 EST (heure de New York). L'objet du courrier électronique doit être '*RfA - Étude de faisabilité pour la mise en place d'un système d'identification unique pour les usagers des services financiers dans l'UEMOA*'.

Les demandes de renseignements concernant cet appel à candidatures peuvent être soumises par courrier électronique à [uncdf.rfa@uncdf.org](mailto:uncdf.rfa@uncdf.org). Un document répondant aux questions fréquemment posées sera disponible à l'adresse suivante : <https://uncdf.live/RfAFeasibilitystudy>.

## Calendrier



# INTRODUCTION

Au cours de ces dernières années, les Autorités de l'UEMOA ont engagé plusieurs chantiers visant à créer les conditions d'une inclusion financière accrue des populations ainsi que des petites et moyennes entreprises (PME). C'est dans ce contexte que la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a élaboré une stratégie régionale d'inclusion financière dans l'UEMOA, adoptée par le Conseil des Ministres de l'Union, en juin 2016. Les actions envisagées dans cette stratégie devraient permettre de renforcer l'inclusion financière, définie dans l'Union comme « l'accès permanent des populations à une gamme diversifiée de produits et services financiers adaptés, à coûts abordables et utilisés de manière effective, efficace et efficiente ». L'objectif global de la stratégie régionale d'inclusion financière est d'assurer, sur un horizon de cinq (5) ans, l'accès et l'utilisation d'une gamme diversifiée de produits et services financiers adaptés et à coûts abordables à 75% de la population de l'Union, avec un accent particulier sur les populations rurales, les femmes et les jeunes ainsi que les PME et les personnes à faible éducation financière.

Dans le cadre du suivi des progrès réalisés en la matière, la BCEAO a mis en place un dispositif statistique permettant de collecter, de façon périodique, auprès des fournisseurs de services financiers (banques, services postaux, caisses nationales d'épargne, Trésors, systèmes financiers décentralisés et établissements de monnaie électronique), les informations nécessaires au calcul des indicateurs de mesure de l'inclusion financière.

L'analyse des données recueillies laisse apparaître des problèmes de détention, par une et même personne, de multiples comptes dans plusieurs institutions financières de l'Union, qui induisent des biais dans le calcul des indicateurs et affectent leur fiabilité. En effet, le système actuel de collecte de données d'inclusion financière de la Banque Centrale ne permet pas d'éliminer, pour un même usager, les doublons qui peuvent exister auprès de deux ou plusieurs institutions financières dans un même pays ou au sein de l'UEMOA. Par conséquent, toutes les informations sur l'utilisation des services financiers par un usager titulaire de plusieurs comptes pourraient être comptabilisées autant de fois qu'il utilise les services financiers d'une institution financière donnée. En raison de ces biais, des taux d'inclusion financière, allant jusqu'à 100% et au-delà, sont enregistrés dans certains pays, ce qui oblige à appliquer des coefficients de correction, afin de ramener ces taux dans des proportions acceptables.

La situation dans l'Union est beaucoup plus exacerbée, en raison du fait qu'elle se répète à l'échelle de huit pays, ce qui rend difficiles les décisions de politiques d'inclusion financière. A cela s'ajoutent les problèmes d'homonymies, qui viennent accentuer la question et qui constituent des sources d'usurpation d'identité et de fraude.

Dans un contexte marqué par la digitalisation des paiements et la nécessité de l'interopérabilité des services financiers numériques à l'échelle régionale, les exigences en matière de sécurisation des transactions devraient être renforcées, du fait de l'utilisation plus accrue des numéros de comptes ou des cartes bancaires ainsi que des numéros de téléphones portables pour l'identification des clients et le dénouement des transactions au niveau des systèmes de paiement. Or, dans l'Union, une absence de normalisation des comptes au niveau sectoriel (institutions de microfinance et établissements de monnaie électronique) est observée, de même qu'un défaut d'harmonisation totale des comptes au niveau du système financier.

Par ailleurs, à l'ère du développement du numérique, la traçabilité des transactions financières et la surveillance du secteur deviennent primordiales pour renforcer le dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et assurer une meilleure connaissance des usagers des services financiers. En effet, depuis la crise financière de 2008, la connaissance du client – en anglais Know Your Customer (KYC) – a connu un regain d'intérêt et constitue désormais une contrainte à prendre en compte dans les décisions d'offre de services financiers et les relations d'affaires avec les personnes physiques ou morales. Cette exigence est beaucoup plus prononcée au niveau des populations défavorisées, qui constituent la frange sociale la plus exclue du système financier classique.

Au regard de ce qui précède, la mise en place d'un système d'identification unique des usagers des services financiers dans l'UEMOA pourrait être préconisée.

Ce système vise donc à constituer une base de données centralisée et fiable de l'ensemble des usagers des services financiers, afin d'assurer la traçabilité et la sécurité des transactions. De ce fait, elle offrirait l'opportunité de renforcer l'utilisation des moyens de paiement électronique et de contribuer à l'amélioration de l'inclusion financière.

La disponibilité d'un tel système permet, en outre, de faciliter et de moderniser le processus de vérification et d'authentification des clients des institutions financières, par le recours à des technologies innovantes.

Pour les migrants et leurs familles, l'identification unique des usagers des services financiers au sein de l'UEMOA renforcera et facilitera également la numérisation de bout en bout des transferts d'argent transfrontaliers et des services financiers connexes. Cela permettra de réduire les coûts des transferts d'argent, entraînant une réduction des transactions via des canaux informels. Cela permettra aux autorités de capter et rapporter des données plus précises sur les flux de transferts d'argent également.

De façon spécifique, le système d'identification unique des usagers des services financiers dans l'UEMOA vise à :

- fournir aux clients des institutions financières, une identité unique et acceptée par tous les fournisseurs de services financiers ;
- améliorer la qualité des données collectées dans le cadre du suivi de la situation de l'inclusion financière dans l'UEMOA ;
- lutter contre la fraude au niveau du système financier et le vol d'identité ;
- régler les problèmes d'homonymie et de multibancarité, qui constituent des biais dans le calcul des indicateurs d'inclusion financière ;
- permettre l'authentification des transactions, simplement par des fonctions biométriques et un numéro d'identification valable dans tous les pays de l'Union ;
- réduire les coûts liés à l'identification des clients et faciliter la formalisation des flux d'envois de fonds, notamment intra-régionaux, dans un contexte marqué par le renforcement de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ;
- renforcer la traçabilité des opérations des institutions financières de l'Union ;
- rendre plus efficaces les actions menées en matière d'inclusion financière des populations, par un ciblage plus précis des populations ;
- faciliter les innovations financières et le développement des services financiers via les plateformes mobiles.

## **CHAMP D'APPLICATION DES TRAVAUX ET LIVRABLES**

L'objectif principal de cette étude est de proposer une approche de mise en place d'un système d'identification unique des usagers des services financiers dans l'UEMOA, qui offrira une opportunité d'accroître l'utilisation des moyens de paiement électroniques et contribuer à améliorer l'inclusion financière. L'approche inclura des scénarii de mise en oeuvre et des recommandations, sur la base d'une analyse des avantages et des inconvénients, ainsi qu'une estimation des ressources nécessaires à son implémentation. Chaque scénario sera accompagné d'une analyse des risques, notamment en termes de violation des données à caractère personnel et de cybercriminalité.

Le Candidat devra proposer une approche couvrant les étapes ci-après :

- revue documentaire ;
- benchmark ;
- étude terrain dans les huit (8) pays de l'UEMOA ;
- atelier régional de validation de l'étude ;
- rédaction du rapport final de l'étude.

Au terme de la mission, il est attendu principalement, les résultats ci-après :

- un inventaire, assorti d'une analyse approfondie des systèmes d'identification mis en place dans les pays de l'Union, notamment les initiatives gouvernementales et celles du secteur privé, des agences des Nations Unies et/ou des partenaires techniques et financiers est réalisé ;
- une revue d'au moins quatre (4) expériences internationales de systèmes d'identification unique, mis en place notamment par des banques centrales est effectuée ;
- les différents scénarii de mise en place du système d'identification unique dans l'UEMOA sont identifiés et la solution adaptée au contexte de l'Union est proposée ;
- le dispositif technique à mettre en place pour l'opérationnalisation du système est décrit ainsi que ses prérequis ;
- les besoins indispensables à la mise en place du système sont évalués ainsi que le type d'accompagnement nécessaire ;
- les interdépendances avec les autres projets en cours au sein de l'UEMOA et les synergies possibles avec eux sont identifiés ;
- le plan de mise œuvre du système est élaboré ainsi que le chronogramme pour son déploiement ;
- les ressources nécessaires pour la conduite du projet sont évaluées et le plan de mise en œuvre défini ;
- les dispositions réglementaires, institutionnelles et de gouvernance du système

à mettre en place sont identifiées ;

- le modèle d'affaires de la plateforme d'identification unique est élaboré.

Les livrables seront catégorisés comme suit :

1. une note de cadrage portant sur le déroulement de la mission et faisant ressortir les modalités de réalisation de la mission (acteurs à rencontrer, chronogramme des activités, pays choisis pour benchmark, équipe qui devrait piloter les travaux, etc.). Cette note sera soumise à la BCEAO et UNCDF pour avis de non-objection, avant le démarrage de la mission ;
2. un rapport faisant l'état des lieux des systèmes d'identification unique mis en place dans l'UEMOA ainsi que le benchmark en Afrique et au plan international ;
3. un rapport des différents scénarii de mise en œuvre du système d'identification unique des usagers des services financiers dans l'UEMOA avec des recommandations pour la BCEAO. Chaque scénario fera l'objet d'une description de l'environnement technique à mettre en place pour l'opérationnalisation du système ainsi que les prérequis. Ces recommandations permettront à la Banque Centrale de choisir l'option la plus adaptée au contexte de l'Union ;
4. le rapport final de l'étude de faisabilité, avec un plan de mise en œuvre assorti d'un chronogramme, les recommandations pour le cadre réglementaire, institutionnel et de gouvernance du système à mettre en place ainsi que le plan d'affaires.

Les livrables devront être fournis en langue française et anglaise au format OpenOffice, Microsoft Office et PDF, par messagerie électronique à l'adresse qui sera indiquée dans le contrat de marché.

Les résultats et les livrables de l'étude sont considérés comme un bien public. Ainsi, tous les résultats et produits seront revues par la BCEAO et UNCDF et ultérieurement placés dans le domaine public dans l'intention qu'ils puissent être librement et largement utilisés par d'autres parties prenantes.

L'étude sera menée par le candidat sélectionné auprès des huit (8) pays de l'UEMOA, à savoir, le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo, en étroite collaboration avec la BCEAO et UNCDF.

# ÉLIGIBILITÉ AUX CRITÈRES DE CANDIDATURE ET D'ÉVALUATION

Seules les demandes qui répondent aux conditions d'éligibilité et aux critères minimums de soumission seront notées.

- Le candidat/candidat principal doit être une entité enregistrée ayant au moins cinq (5) années d'activité et doit avoir des comptes statutaires et des états financiers vérifiés pour au moins trois (3) années d'activité.
- Les candidats ne peuvent présenter qu'une seule demande dans le cadre de cet appel à propositions, qu'ils soient indépendants ou en consortium.
- Les candidats peuvent présenter une demande indépendamment ou en consortium, à condition que le consortium ait un partenariat préétabli avant la date de publication du présent appel à candidatures.

## Pays d'intervention

Le candidat peut être basé n'importe où dans le monde, doit être dûment enregistré et avoir au moins cinq (5) ans d'expérience dans des missions concernant les services financiers, l'économie numérique, les transferts et paiements transfrontaliers, l'identification numérique ou des sujets connexes.

## Critères d'exclusion

- Les candidats ne doivent pas avoir fait l'objet d'une faillite, d'une liquidation, d'un règlement judiciaire, d'une sauvegarde, d'une cessation d'activité ou de toute autre situation similaire résultant d'une procédure similaire.
- Les candidats et tout membre de leur personnel ou de leur conseil d'administration ne doivent pas figurer sur les listes de sanctions financières des Nations Unies, en particulier dans le cadre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les attaques contre la paix et la sécurité internationales ; et
- Les candidats ne doivent pas être impliqués dans les activités suivantes
  - Fabrication, vente ou distribution d'armes controversées ou de leurs composants, y compris les bombes à fragmentation, les mines antipersonnel, les armes biologiques ou chimiques ou les armes nucléaires
  - Fabrication, vente ou distribution d'armements et/ou d'armes ou de leurs composants, y compris les fournitures et équipements militaires
  - Répliques d'armes commercialisées auprès des enfants

- Fabrication, vente ou distribution de tabac ou de produits du tabac
- Implication dans la fabrication, la vente et la distribution de matériel pornographique
- Fabrication, vente ou distribution de substances faisant l'objet d'interdictions internationales ou d'éliminations progressives, et d'espèces sauvages ou de produits réglementés par 'CITES'
- Les jeux de hasard, y compris les casinos, les paris, etc. (à l'exclusion des loteries à but caritatif)
- Violation des droits de l'homme ou complicité de violations des droits de l'homme
- Utilisation ou tolérance du travail forcé ou obligatoire
- Utilisation ou tolérance du travail des enfants.

Les candidats doivent avoir rempli toutes les obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou les obligations relatives au paiement des impôts conformément aux dispositions légales en vigueur dans le pays de constitution.

UNCDF effectuera un contrôle préalable des candidats sélectionnés. Les candidats doivent avoir en main les documents permettant de confirmer qu'ils remplissent les critères d'éligibilité, y compris le certificat de conformité avec les autorités fiscales et toute autre preuve documentaire qui pourrait être demandée par UNCDF en plus du formulaire de d'application.

### Criteres d'évaluation

Le comité d'évaluation notera les demandes en fonction des critères d'évaluation ci-dessous.

L'évaluation se fera selon la méthode de notation combinée:

#### **Evaluation de la proposition technique (PT) :**

Note PT = (note totale obtenue par l'offre / note maximale pouvant être obtenue pour PT) x 100

#### **Evaluation de la proposition financière (PF):**

Note PF = (offre la plus basse / prix de l'offre en cours d'examen) x 100.

#### **Score total combiné :**

Note finale = (note PT) x (poids de PT, par exemple 70%) + (note PF) x (poids de PF, par exemple 30%).

Critères pour la proposition technique		Points atteignables
1	<b>Expertise du cabinet</b> Expérience pertinente de travail dans l'UEMOA ou dans d'autres pays en développement sur les services financiers, les aspects fiscaux/juridiques/réglementaires, les systèmes TIC et la mise en œuvre et/ou l'évaluation des transferts d'argent transfrontaliers et les solutions e-KYC/identification numérique	20
2	<b>Methodologie</b> Adéquation de la méthodologie proposée avec les conditions et le calendrier de l'appel à candidatures (RfA)	30
3	<b>Expérience et qualifications de l'équipe proposée</b> Expertise pertinente dans l'UEMOA ou dans d'autres pays en développement sur les services financiers, les aspects fiscaux/juridiques/réglementaires, les systèmes TIC et la mise en œuvre et/ou l'évaluation des transferts d'argent transfrontaliers et les solutions e-KYC/identification numérique	30
4	<b>Langue</b> La connaissance du français par les membres principaux de l'équipe est obligatoire car les rapports et les échanges avec la BCEAO seront en langue française.	20
<b>Total</b>		<b>100</b>

**Proposition financière:** 100 points.

A calculer comme un rapport entre l'offre de la proposition et le prix le moins disant parmi les propositions reçues. Les propositions financières devront être présentées en dollars américains USD.

**Total de la proposition:** 100 points.

# PARAMETRES DE L'ACCORD

Les candidats potentiels doivent apporter la preuve que leurs propositions sont conformes aux paramètres suivants.

## Candidats

Les candidats éligibles peuvent présenter leur candidature seuls ou en tant que candidat principal au sein d'un consortium d'entreprises, pour autant qu'ils remplissent les conditions d'éligibilité énoncées à la section 3; dans le cas d'un consortium d'entités présentant une demande dans le cadre de l'appel à candidatures, le candidat principal doit se conformer aux conditions d'éligibilité. Le candidat principal sera responsable de:

- i. soumettre le formulaire de candidature au nom du consortium
- ii. en s'assurant que chaque partenaire est pleinement conscient de la composition du partenariat et du contenu du formulaire de demande ;
- iii. en signant l'Accord Basé sur la Performance avec le UNCDF;
- iv. remplir toutes les obligations énoncées dans l'Accord Basé sur la Performance;
- v. s'assurer de l'allocation et de l'exécution des fonds parmi les partenaires du consortium conformément à l'Accord Basé sur la Performance;
- vi. assurer la répartition et l'exécution des tâches entre les partenaires du consortium conformément à l'Accord Basé sur la Performance

## Etendue géographique

L'étude sera menée auprès des pays de l'UEMOA, à savoir, le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

## Durée du projet

Le projet devrait avoir une durée de six (6) mois. Les activités devraient prendre fin au plus tard le 31 juillet 2021. Le rapport final et le rapport d'évaluation devront être soumis au plus tard le 31 juillet 2021.

Néanmoins, UNCDF se réserve le droit de revoir les dates de réalisation de l'étude, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire liée à la COVID-19 dans les pays de l'UEMOA.

## Langue

- Les échanges avec UNCDF seront en anglais.
- Les livrables devront être en français et anglais.

## Budget

UNCDF accordera une subvention au candidat sélectionné qui est techniquement conforme aux critères d'évaluation énoncés à la section 3. Les contributions de UNCDF peuvent aller jusqu'à deux cent mille (200,000) dollars USD.

La subvention sera allouée suivant les modalités ci-dessous, avec une évaluation de la qualité avant que tout paiement ne soit autorisé :

Dates	Livrables	Paiement
Mois 1	<ul style="list-style-type: none"><li>• Signature de l'Accord de Subvention basé sur la Performance</li><li>• Validation de la réunion de lancement par UNCDF et la BCEAO</li><li>• Avis de non-objection reçue de UNCDF et la BCEAO sur la note de cadrage portant sur le déroulement de la mission et faisant ressortir les modalités de réalisation de la mission (acteurs à rencontrer, chronogramme des activités, pays choisis pour benchmark, équipe qui devrait piloter les travaux, etc.).</li></ul>	20%
Mois 2 – Mois 3	Rapport faisant l'état des lieux des systèmes d'identification unique mis en place dans l'UEMOA ainsi que le benchmark en Afrique et au plan international.	20%
Mois 4 – Mois 5	Rapport des différents scénarii de mise en œuvre du système d'identification unique des usagers des services financiers dans l'UEMOA avec des recommandations pour la BCEAO. Chaque scénario fera l'objet d'une description de l'environnement technique à mettre en place pour l'opérationnalisation du système ainsi que les prérequis. Ces recommandations permettront à la Banque Centrale de choisir l'option la plus adaptée au contexte de l'Union.	30%
Mois 6	Rapport final de l'étude de faisabilité, avec un plan de mise en œuvre assorti d'un chronogramme, les recommandations pour le cadre réglementaire, institutionnel et de gouvernance du système à mettre en place ainsi que le plan d'affaires	30%

# EXIGENCES ET PROCÉDURE DE CANDIDATURE

## Structure de la Candidature

- Le candidat doit soumettre un formulaire de demande complet conformément à l'annexe 1 (lettre de soumission), à l'annexe 2 (formulaire de soumission) et à l'annexe 3 (budget de l'action).
- En plus du "format de soumission", le candidat doit compléter la soumission avec :
  1. les états financiers vérifiés des trois dernières années, s'ils sont disponibles
  2. le certificat de constitution d'entreprise du candidat (registre du commerce...)  
;
  3. le lien vers les rapports et publications sur des projets similaires, réalisés par le candidat principal et/ou l'autre membre du consortium
  4. les CV de l'équipe proposée

Les soumissions doivent être complétées en français et en anglais.

Seules les demandes qui respectent le format de soumission et qui comprennent tous les documents nécessaires seront prises en considération.

## Date limite de dépôt des candidatures

Toutes les demandes doivent être soumises avant 23h59 (EST, fuseau horaire de New York) le 22 janvier 2021.

## Soumission de la candidature

Les candidatures et toute question concernant cet appel à propositions doivent être soumises par courrier électronique à l'adresse suivante : [uncdf.rfa@uncdf.org](mailto:uncdf.rfa@uncdf.org).

L'objet du courriel doit être : *'RfA - Étude de faisabilité pour la mise en place d'un système d'identification unique pour les usagers des services financiers dans l'UEMOA'*.

## Processus de sélection

- Étape 1: Vérification de l'éligibilité - l'éligibilité sera évaluée par les membres du Comité d'Évaluation de UNCDF selon les critères d'éligibilité énoncés au point 3.
- Étape 2: Évaluation des demandes éligibles par le comité d'évaluation - le comité d'évaluation évaluera les demandes sur la base des critères d'évaluation définis au point 3.

- Étape 3: Vérifications préalables - les membres de l'équipe d'évaluation de UNCDF effectueront une vérification préalable des demandes et de leurs candidats pour les soumissions qui obtiendront la note minimale de qualification (70/100).
- Étape 4: Notification des candidatures - tous les candidats seront informés du statut de leur demande.
- Étape 5: Négociation préalable à la subvention et accord basé sur les performances - les candidats sélectionnés finaliseront le champ d'application de la subvention et arrêteront les budgets, les indicateurs et les objectifs, le plan de travail et les décaissements de la subvention qui seront débloqués à la réalisation de chaque étape.
- Étape 6: Approbation des demandes sélectionnées par le comité d'investissement. Les demandes sélectionnées par le comité d'évaluation du programme de transfert de fonds seront examinées, discutées et approuvées par le comité d'investissement. Toute autre exigence de due diligence, analyse de risque ou recommandation clé du Comité d'investissement sera suivie dans les étapes ultérieures.
- Étape 7: Notification des candidatures - tous les candidats seront informés de l'état de leur demande après l'approbation finale du Comité d'investissement de UNCDF.

## Calendrier



**18 décembre 2020**

Lancement de l'Appel à candidatures



**8 janvier 2021**

Délais pour les questions



**15 janvier 2021**

Publication du document FAQ



**22 janvier 2021**

Délai de soumission des candidatures



**Unlocking Public and Private  
Finance for the Poor**

**[WWW.UNCDF.ORG](http://WWW.UNCDF.ORG)**

TROUVE NOUS

